



# Rapport administratif 2020

## Commune d'Hermance





Commune d'Hermance



## Le mot du maire

En vertu des dispositions de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes, nous avons l'honneur de vous présenter le compte rendu administratif et financier de l'exercice 2020.

Après une année 2019 exceptionnelle qui a vu l'enregistrement d'un boni de 1'244'682,-, les comptes de la commune retrouvent une allure plus mesurée, avec des charges à hauteur de 4'522'600,- et des revenus de 4'864'970,- soit un boni de 342'370,-.

Il s'agit là d'un très bon résultat au regard de l'incertitude qui a conduit l'ensemble de l'exercice. En premier lieu, on relèvera la pandémie de la COVID-19 qui a impacté les activités communales dès le mois de mars et dont les effets se font toujours sentir 13 mois après, mais aussi les élections municipales des 15 mars et 5 avril qui ont débouché sur un nouvel Exécutif ainsi qu'un Conseil municipal renouvelé à plus de 50%. Ainsi dès le 1er juin, les nouveaux élus ont pris la suite de leurs prédécesseurs avec envie et entrain, avec parfois des élans qu'il a fallu réfréner afin de rester dans les limites fixées par le budget voté lors de la précédente législature, ce qui peut, j'en conviens générer une certaine frustration.

Bien que déstabilisante et parfois même source d'angoisse, la crise de la COVID-19 a mis en avant l'extraordinaire capacité d'adaptation de notre commune; il a fallu repenser le fonctionnement politique et administratif, prendre des options pragmatiques et faire des arbitrages entre des solutions proposées souvent onéreuses. Des aides ont également été spontanément apportées aux commerces villageois dès les premiers mois de la pandémie puis lors de la seconde vague. Finalement, bien que les liens qui font la cohésion sociale ont été mis à rude épreuve, un élan solidaire incroyable entre les habitants, le personnel communal et les élus ont permis de marquer malgré tout certains moments de l'année, notamment le Noël des aînés qui a été entièrement repensé.

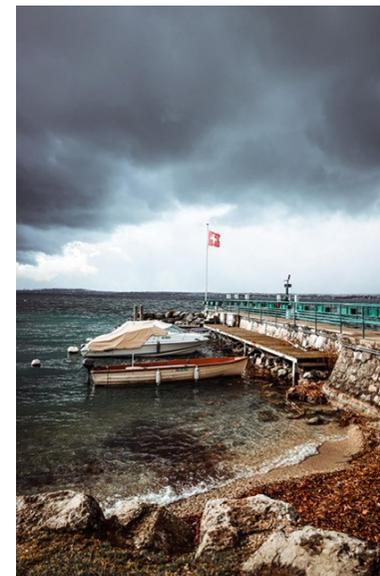
En termes de résultat financier, c'est près de 600'000,- non prévus qui ont été annoncés au moment du bouclage des comptes. Cette manne a permis de compenser le coût de la pandémie évalué à 75'835,-. Mais également de poursuivre la politique des amortissements complémentaires initiée en 2015, avec l'imputation de charges extraordinaires d'un montant de 139'592,-.

En parallèle, une attention particulière est toujours apportée au suivi du budget dont les dépassements constatés ne représentent que 1,2% du budget, ce qui est dans la ligne des années précédentes, depuis 2015.

De manière plus générale, si les répercussions du COVID sur les finances communales ne sont à ce jour toujours pas connues, de même que l'impact de RFFA, les transferts des tâches et surtout des charges du canton vers les communes, semblent en revanche bien actées. De ce fait, la direction prudente prise par la Commune depuis près de 7 ans nous permet d'envisager sereinement les années à venir.

Karine Bruchez

Maire



J. Guido

Autorités politiques  
Exécutif

*Ont été élus jusqu'au 31.05.2020 :*

*BRUCHEZ Karine, Maire*

*SCHNEEBELI Roland-Daniel, Adjoint*

*VIDONNE Thierry, Adjoint*

*Ont été élus au 01.06.2020 :*

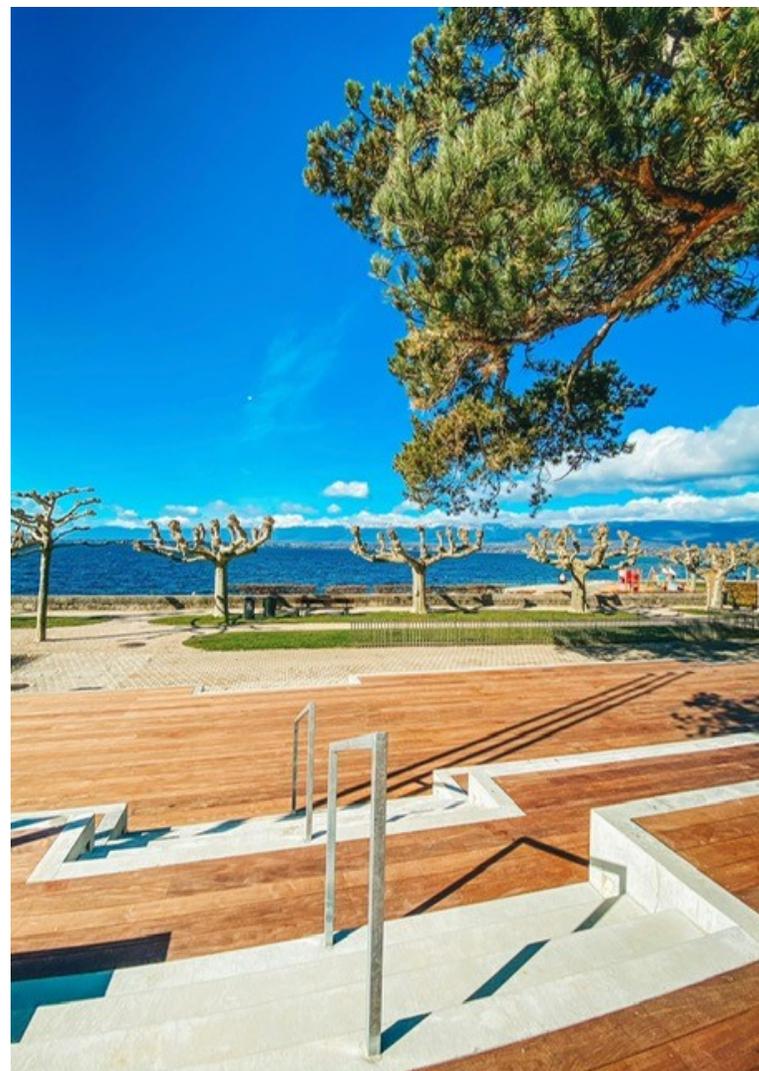
*BRUCHEZ Karine, Maire*

*RENAUD Pascal, Adjoint*

*TAGLIABUE Philippe, Adjoint*



Commune d'Hermance



J. Guido



Ont siégés jusqu'au 31.05.2020 :

BELENGER BERCHET Nathalie

BLANC MEYLAN Anahita

CHEVALIER Colette

CITTADINI NAEF Amélie

FUHRMANN Marc (*conseiller du 01.06.2015 au 18.12.2019*)

GARCIA Grégory

MÉGEVAND Denis (*Vice-Président du 01.06.2019 au 31.05.20*)

MONNIER Gilles

NEJAR Yvan

PFÖRTNER Olivier

RENAUD PASCAL

RUDLOFF Philippe (*conseiller du 18.12.2019 au 31.05.2020*)

STRAUMANN Shirine

TAGLIABUE Philippe (*Président du 01.06.19 au 31.05.20*)

*PION Chrystel, Secrétaire du Bureau du Conseil*

Siègent depuis le 01.06.2020 :

BACH Catherine

BAILLY Olivier

BELENGER BERCHET Nathalie

BLANC MEYLAN Anahita

PATERAS-PESCARA DE CASTELLUCCIO Louis

GILLAND Nathaniel

HENTSCH Christophe

MÉGEVAND Denis (*Vice-Président dès le 01.06.20*)

NEJAR Yvan

PFÖRTNER Olivier (*Président dès le 01.06.20*)

SALMINA Virginie

SCHNEEBELI Roland-Daniel

TOURETTE Stéphanie

*PION Chrystel, Secrétaire du Bureau du Conseil*



Le Conseil municipal constitue l'autorité délibérative de la commune. Sur proposition de l'Exécutif communal, il vote le budget annuel de la commune et les impôts (notamment le taux du centime additionnel) servant à le financer. Le Conseil municipal se prononce sur les investissements, il émet des préavis communaux en matière d'aménagement du territoire, il adopte les règlements de portée générale.



Au cours de l'année 2020, le Conseil municipal a tenu 8 séances. Il a délibéré sur les sujets suivants :

28.01.2020

Cette séance ne fait pas l'objet de délibération.

10.03.2020

**Délibération** relative à l'approbation des modifications des statuts du Groupement Intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP).

07.04.2020

Cette séance a été annulée (COVID-19).

12.05.2020

Cette séance a été annulée (COVID-19).

02.06.2020

Prestation de serment des Conseillères municipales et des Conseillers municipaux. Election du bureau du Conseil municipal.

16.06.2020

**Délibération** relative à l'installation d'un éco-point à la salle communale.

15.09.2020

**Délibération** relative à la délégation de compétences pour la passation de certains actes authentiques.

13.10.2020

Cette séance n'a pas fait l'objet de délibération.

10.11.2020

**Délibération** sur proposition du Maire relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2021 à Fr. 30,—.

**Délibération** sur proposition du Maire relative au versement de la contribution annuelle au FIDU pour un montant de CHF 71'900,—.

**Délibération** concernant la proposition du Maire relative au budget de fonctionnement annuel 2021, à la fixation du taux des centimes additionnels à 42 centimes ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter.

**Délibération** relative à l'approbation du plan de site du village.

**Délibération** relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de Fr. 15'900,- pour couvrir la participation hermançoise au renouvellement du véhicule de piquet du service de feu du CoHerAn & Co.

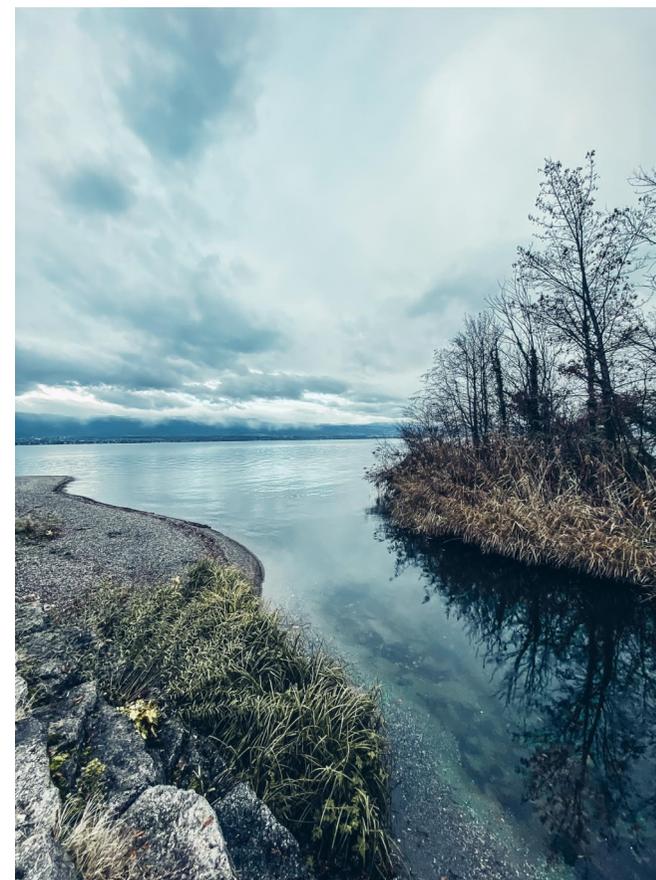
**Délibération** relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de Fr. 139'592,- dans le but de réaliser des amortissements complémentaires en 2020 sur les objets suivants :

- Subvention FIDU 2020 : Fr. 55'197,-
- Rénovation du revêtement du Tennis Club d'Hermance : Fr. 44'395,-
- Subvention travaux du bâtiment du Sauvetage : Fr. 40'000,-

**Délibération** relative à la modification des statuts du Groupement Intercommunal pour une crèche intercommunale des communes d'Anières, de Collonge-Bellerive, de Corsier et d'Hermance.

15.12.2020

Cette séance a été annulée.



J. Guido



Le local de vote est présidé par Monsieur David VIDONNE ( suppléant: Denis MEGEVAND), vice-président par Monsieur Maxime LEY (suppléant: Olivier PFORTNER), le local de vote a fonctionné à 5 reprises en 2020 (09.02/15.03/05.04/27.09/29.11).

### Résultats de l'élection du conseil municipal et premier tour de l'élection de l'Exécutif communal du 15 mars 2020 :

Détail des suffrages par candidat pour la liste « VIVRE HERMANCE », nombre de sièges obtenus 6 :

- ◆ PFÖRTNER Olivier élu avec 230 suffrages
- ◆ RENAUD Pascal élu avec 210 suffrages
- ◆ BACH Catherine élue avec 202 suffrages
- ◆ BLANC Anahita (MEYLAN) élue avec 193 suffrages
- ◆ TAGLIABUE Philippe élu avec 179 suffrages
- ◆ SALMINA Virginie élue avec 173 suffrages

Détail des suffrages par candidat pour la liste « HERMANCE ENSEMBLE », nombre de sièges obtenus 6 :

- ◆ HENTSCH Christophe élu avec 204 suffrages
- ◆ TOURETTE Stéphanie élue avec 199 suffrages
- ◆ BRUCHEZ Karine élue avec 193 suffrages
- ◆ NEJAR Yvan élue avec 186 suffrages
- ◆ BELENGER BRECHET Nathalie élue avec 179 suffrages

- ◆ MEGEVAND Denis élu avec 165 suffrages
- ◆ SCHNEEBELI Roland-Daniel élu avec 49 suffrages
- ◆ BAILLY Olivier élu avec 173 suffrages
- ◆ DE PESCARA Louis élu avec 156 suffrages
- ◆ GILLIAND Nathaniel élu avec 170 suffrages

### Résultats de l'élection du second tour de l'exécutif communal du 5 avril 2020 :

- ◆ BRUCHEZ Karine élue avec 292 suffrages pour la fonction de Maire
- ◆ RENAUD Pascal élu avec 241 suffrages pour la fonction d'Adjoint
- ◆ TAGLIABUE Philippe élue avec 188 suffrages pour la fonction d'Adjoint





La loi sur l'administration des communes prévoit deux types de commissions:

**-Les commissions permanentes**, déterminées en début de législature et qui œuvrent tout au long de celle-ci.

**-Les commissions ad hoc**, créées en cours de législature pour traiter d'un objet particulier.

Les commissions émettent des préavis destinés au Conseil municipal. Leurs séances ne sont pas publiques.

Seule la commission des finances est obligatoire.

■ Commission des Finances dès le 01.06.20

Karine Bruchez (Exécutif) / Yvan Nejar (président) / Nathaniel Gilland (vice-président) / Bach Catherine (membre) / Hentsch Christophe (membre) / Pfortner Olivier (Membre)

Commission réunie les: 22.06.20 / 27.10.20

Sujets traités: Comptes 2019 / Présentation du fonctionnement budgétaire de la commune / Budget de fonctionnement 2021 / Plan d'investissement 2021 / Services généraux de l'administration / Service du feu / Subvention « Ecole de musique » / Parascolaire—accueil de jour / Ecole—Promotions / Subventions aux associations du village / Entretien des bâtiments communaux / Salle communale / Proposition de donation du mur « Bernasconi » / Jardin « Voignard ».

■ Commission culture, sports, manifestations et loisirs jusqu'au 31.05.20

Karine Bruchez (Exécutif) / Pascal Renaud (Président) / Anahita Blanc Meylan (Vice-présidente) / Nathalie Belenger Brechet (membre) / Amélie Cittadini Naef (membre) / Olivier Pfortner (membre).

Commission réunie le: 12.03.20

Sujets traités: Manifestations

■ Commission culture, sports, manifestations et loisirs dès le 01.06.20

Pascal Renaud (Exécutif) / Olivier Pfortner (Président) / Anahita Blanc - Meylan (Vice-présidente) / Olivier Bailly (membre) / Stéphanie Tourette (membre) / Louis de Pescara (membre).

Commission réunie les: 23.06.20 / 14.09.20 / 02.11.20

Sujets traités: Apéro-concerts / Promotions 2019 / 1er août 2020 / Subvention du projet de maturité de Mlle Flavia Tunik / Budget 2021 / Jumelage St-Christophe-des-Bardes / Bertrand Carlier—projet d'exposition photos / Cinéma en plein air à la plage / Escalade et Noël 2020 / Nouvelle association communale « Les Lents » / Diverse et futures manifestations / Musée-médiathèque / Piste Vita le long de l'Hermance / Rack à paddles / Skatepark / Projet Expo-photo / Aide humanitaire.

■ Commission de l'urbanisme, des constructions et de l'aménagement jusqu'au 31.05.20

Roland-Daniel Schneebeli (Exécutif) / Philippe Tagliabue (Président) / Shirine Straumann (membre) / Grégory Garcia (membre) / Denis Mégevand (membre) / Gilles Monnier (membre).

Commission réunie le: 25.02.20

Sujets traités: Analyse et remarques concernant la demande de renseignement sur les parcelles 2241, 1858 du domaine « Moser-Wohlens » / Plan de site avec analyse des remarques des habitants lors de la séance publique et des permanences.

■ Commission de l'urbanisme, des constructions et de l'aménagement dès le 01.06.20

Philippe Tagliabue (Exécutif) / Yvan Nejar (Président) / Olivier Bailly (Vice-président) / Anahita Blanc-Meylan (membre) / Nathaniel Gilland (membre) / Christophe Hentsch (membre).

Commission réunie les: 02.09.20 / 06.10.20 / 17.12.20

Sujets traités: Point de situation sur les travaux de la salle communale et les aménagements extérieurs / Parcelle 1943 / Plan de site / Plan directeur communale / Etude plage et Quai.

■ Commission des routes, de l'entretien des bâtiments et de l'environnement

Pascal Renaud (Exécutif) / Nathaniel Gilland (Président) / Louis de Pescara (Vice-président) / Catherine Bach (membre) / Nathalie Belenger-Brechet (membre) / Denis Mégevand (membre).

Commission réunie les: 15.06.20 / 01.09.20 / 03.11.20

Sujets traités: Situation des parkings et des routes / Circulation / EcoPoint de la salle communale / Mise à jour du règlement de la plage / Pétition de la Ruelle des Galeries / Budget 2021.

■ Commission Développement durable, environnement et agriculture

Philippe Tagliabue (Exécutif) / Denis Mégevand (Président) / Virginie Salmina (Vice-présidente) / Catherine Bach (membre) / Nathalie Belanger Brechet (membre).

Commission réunie les: 08.09.20 / 17.11.20 (séance annulée)

Sujet traité: Eclairage de la commune / Bilan période estivale / Plan de quinquennat / Concept de gestion des déchets lors de manifestations à Hermance / Agriculture et commune.

■ Commission Scolaire et Social

Karine Bruchez (Exécutif) / Olivier Bailly (Président) / Stéphanie Tourette (Vice-présidente) / Christophe Hentsch (membre) / Yvan Nejar (membre) / Virginie Salmina (membre).

Commission réunie les: 15.06.20 / 31.08.20 / 28.09.20 / 26.10.20 / 01.12.20

Sujet traité: Rôle de la commission / Présentation des dossiers / Budget 2021 / Promotions / Point sur les limitations des activités sociales dues aux restrictions sanitaires / Accueil des nouveaux habitants / Fêtes de fin d'année (Escalade et Noël) / Projets APEH (Sapin, Noël, autres) / Noël des Aînés / Subventions associations du village / Aide Humanitaire.

■ Commission ad hoc rénovation de la salle communale jusqu'au 31.05.20

Karine Bruchez (Exécutif) / Pascal Renaud (Président) / Yvan Nejar (Vice-Président) / Anahita Blanc Meylan (membre) / Gilles Monnier (membre) / Shirine Straumann (membre) / Olivier Pfortner (membre) / Philippe Tagliabue (membre).

Commission réunie les: 16.01.20 / 05.03.20

Sujets traités: Suivi du chantier / Transformateur SIG / Prochaines échéances du chantier / Point financier / Présentation des échantillons / Planification.



J. Guido



En 2020, l'effectif de l'administration se compose de la manière suivante:

1 Secrétaire générale à 100% (Mme Chrystel Pion)

3 Assistantes administratives - réceptionnistes :

- ◆ Une assistante administrative-réceptionniste à 80% (Mme Donika Merlino) du 01.01.2020 au 30.08.2020 (remplacée du 26.01.2020 au 30.08.2020 pour son congé maternité par Mme Catarina Osorio) puis dès son retour de congé maternité le 01.09.2020 à 60%
- ◆ Une assistante administrative-réceptionniste à 60% (Mme Catarina Osorio) du 26.01.2020 au 30.08.2020 (remplacement de Mme Merlino) puis dès le 01.09.2020 engagement fixe
- ◆ Une assistante administrative-réceptionniste à 50% (Mme Stéphanie Mévaux)

**Soit, 2.70 au 31.12.2020 équivalent plein temps (ETP) pour l'administration**

1 Comptable à 20% (Mme Marie Dubreucq)

1 Technicien communal à 30% (M. Mathieu Dardel)

**Soit, 0.5 équivalent temps plein (ETP) au titre de la collaboration intercommunale CoHerAn**

2 Concierges à 100% (Mme Zorica Milincic et M. Jeremy Guido engagé le 01.08.20)

2 Cantonniers à 100% (M. José Neves & M. Jérôme Biemann)

1 Intendante à 35 % (Mme Florence Neiveyans)

**Soit 4.35 équivalent temps plein (ETP) au service technique**

Sous la responsabilité du Secrétaire général, l'administration assume comme tâches principales:

- Le soutien aux autorités municipales dans l'exercice de leur fonction (exécutif & délibératif) ainsi que la mise en oeuvre des décisions prises par celles-ci,
- La gestion financière (budget de 4.3 mio) et administrative (RH, organisation générale, relations avec les tiers, etc.),
- La délivrance de prestations relevant de ses obligations (médailles de chiens, cartes d'identité, attestations à la population, etc) ainsi que celles entrant dans les politiques publiques décidées par les autorités (cartes journalières CFF, aides financières diverses, logement, prévention, utilisation des salles etc.),
- La mise en place et l'accompagnement des projets de petite et grande importance dans le cadre des développements prévus.

- Une intendante pour le parascolaire qui a pour mission le service du repas de midi pour les écoliers d'Hermance;
- Les collaborateurs du service technique assurent l'entretien des espaces verts, voiries communales, infrastructures et bâtiments communaux. Ils participent également à la mise en place et assurent la bonne conduite des manifestations communales.





Les prestations d'état civil pour Hermance sont délivrées au sein de l'office intercommunale « Campagne & rive gauche du Lac », sis à Vézenaz.

Celui-ci a enregistré pour Hermance:



2019: 15 mariages et 1 partenariat

2020: 23 mariages et 1 partenariat



2019: 0 naissance et 2 reconnaissances

2020: 0 naissance et 2 reconnaissances



2019: 11 décès

2020: 18 décès



### Corps enseignant 2019-2020 / 2020-2021

Valérie Laborde Robert (1P-2P) / Anne Dolle (1P-2P) / Marion Fonjallaz (2P-3P) / Stéphanie Filgueira (4P-5P) / Christine Brentini (5P-6P) / Andrea Parada (7P-8P).

Florence Manoukian (Anglais) / Alexandra Kobel (Sciences humaines).

Catherine Queille (Arts visuels) / Florence Manoukian (Education musicale) / Laura Cheyroux Hocquet (rythmique) / Catherine Dechevrens (Education physique).



### Parascolaire

Les cuisines scolaires sont livrées quotidiennement par le Restaurant du Quai. Sous l'encadrement des animatrices du GIAP, Mmes Z. Maeder, F. Songeon, I. Uebelhart et de leur responsable, Mme M.-N. Clemente, avec le concours de l'intendante Mme F. Neiveydans, ce sont pas moins de 5'604 repas qui ont été servis aux enfants et aux animatrices.

### Bibliobus

Nous notons cette année une forte baisse de presque tous les indicateurs. Ceci est bien sûr lié à la crise sanitaire et aux nombreuses tournées annulées suite aux décisions de nos autorités. Par ailleurs, les jauges qui nous sont imposées pour l'accueil de nos publics (1 pers./10 m2) ont également un impact négatif sur la fréquentation et le nombre de prêt. Nous espérons vivement que l'année 2021 permettra un retour progressif à la normale.

	2019	2020	Ecart
Prêts Adulte	282	127	- 55%
Prêts Jeunesse	281	301	7%
Total Prêts	563	428	- 24%
Inscription adulte	1	3	200
Inscription jeunesse	1	0	- 100%
Nb de tournées	11	7	- 36%
Moyenne Prêts/tournée	51.2	61.1	19%
Fréquentation	182	114	- 37%
Nb de pers. /tournée	16.6	16.3	- 2%



## Groupement intercommunal d'Anières, Collonge-Bellerive, Corsier et Hermance

### Rapport Administratif 2020

#### 2020 : Une année sous le signe de l'adaptation et de l'organisation !

En effet, comment voir cette année autrement ? Elle avait commencé comme la plupart des autres années avec des projets, des impératifs et des envies... La crèche L'île aux Mômes fêtait ses 10 ans !

Nous avons donc commencé avec entrain: des formations pour les collaborateurs, la Chandeleur avec les familles, l'atelier éveil corporel à la danse contemporaine pour les plus grands enfants, une visite de notre autorité de surveillance.

Puis l'arrêt brutal, le vendredi 13 mars. La crèche est restée fermée pour les familles le lundi 16 mars, mais toute l'équipe était présente pour ranger et nettoyer, comme avant les fermetures d'été étant donné que nous ne savions pas combien de temps cela durerait.

Dès le mardi 17, nous avons fonctionné en "Service d'accueil minimum", avec une équipe réduite et entre zéro et six enfants accueillis par jour, certains des enfants venant d'un des jardins d'enfants des communes.

Cette réorganisation a demandé une grande adaptabilité à l'équipe éducative ainsi qu'à la Direction: comprendre les instructions des autorités fédérales et cantonales, les adapter aux spécificités de L'île aux Mômes, échanger avec les autorités communales, mettre en place l'accueil des enfants pouvant en bénéficier et réfléchir à comment garder le lien avec toutes les familles restées à la maison. Notre équipe cuisine a également remplacé au pied levé pour nourrir les écoliers de Collonge-Bellerive à la fermeture de leur fournisseur.

L'équipe éducative a imaginé toutes sortes d'activités et d'instantanés partagés avec les familles via l'application PepApp: des histoires, des recettes, des parcours moteurs, des tranches de la vie de la crèche. Les enfants qui le désiraient ont également pu partager des images et films avec les autres familles. Nous avons découvert de nouvelles façons de travailler !

À la fin avril nous avons pu enfin élargir le service d'accueil minimum et dès le 11 mai accueillir la quasi-totalité des enfants.

Chaque changement a nécessité une réorganisation des horaires de l'équipe et une réinterprétation des plans de protection édictés par le Service de santé de l'enfance et de la jeunesse: nous sommes désormais rompues à l'exercice !

Cependant, grâce à notre concept d'hygiène rigoureux, élaboré depuis huit ans et régulièrement évalué, nous étions bien armés pour faire face aux nouvelles demandes sanitaires sans être déstabilisés.

Nous n'avons pas pu fêter nos 10 ans, mais ce n'est que partie remise ! Par contre nous avons bien fêté l'Escalade avec les enfants à la crèche, et les parents intéressés ont pu commander la fameuse soupe aux légumes, qu'ils ont pu emporter le soir-même.

Nous avons également maintenu notre ancienne tradition de décoration de la crèche la veille du 1<sup>er</sup> décembre ainsi que la toute nouvelle du calendrier de l'Avent inversé, où une fois de plus nous avons pu compter sur la générosité des familles pour les moins bien lotis: merci pour elles et eux !

Les travaux des deux nouvelles crèches ont avancé malgré tout et nous nous réjouissons de les voir toutes ouvertes en 2021 et de pouvoir accueillir 198 enfants en tout chaque jour ! Encore un joli défi à relever...!

Carin Sprecher Schmid, directrice





## Compagnie Sapeurs-Pompiers Hermance CP32

### Rapport d'activités 2020

L'effectif de la compagnie au 31 décembre 2020 était de 12 sapeurs :

1 Commandant, 1 Premier-Lieutenant, 1 Sous-officier supérieur, 1 Sous-officier et 8 sapeurs.

Au niveau du recrutement, la compagnie est toujours à la recherche de personnes entre 18 et 38 ans souhaitant devenir sapeur-pompier. Une formation adéquate et de qualité est dispensée ce qui permet de pouvoir participer activement aux différentes activités au service de notre commune.

L'année 2020 a été marquée par une grande crise sanitaire suite au Covid-19. Le plan ORCA (Organisation en cas de Catastrophe et de situation exceptionnel) a été déclenché sur le Canton de Genève et toutes les compagnies de sapeurs-pompiers du canton ont été réquisitionnées et engagées dans la Mission dénommée : Mission Gardior. Cette mission a généré un engagement total de la compagnie sur 2 week-ends complets (vendredi, samedi, dimanche) pour de la surveillance et sensibilisation.

Durant cette année 2020 la compagnie a été alarmée et a procédé à un total de 11 interventions sur notre Commune :

- Interventions 2020 : 4 interventions en mixte avec les hommes du SIS
- Incendies & Fumées : 5 interventions SPV seuls
- Inondations : 2 interventions
- Animaux récupération : 4 interventions

La compagnie d'Hermance fait partie du regroupement intercommunal COHERAN & CO. Ce regroupement est composé des compagnies de Corsier, Hermance, Anières & Collonge-Bellerive. Il est constitué de 17 chefs qui assurent un service de piquet durant les 52 semaines sur les 4 communes.

En cause Covid-19 : plusieurs manifestations et activités prévues n'ont pas pu avoir lieu. Néanmoins, en respectant les normes d'hygiène et sécurité en vigueur et édictées par l'OCPPAM, (office cantonal protection population et affaires militaires), nous

avons pu continuer à pratiquer nos exercices annuels pour les sapeur-pompiers porteurs d'appareils respiratoires, les sapeurs spécialistes anti-chute, les cours BLS-AED et tous les contrôles mensuels des véhicules et de l'équipement. Par contre, tous les exercices prévus en commun avec les autres communes y compris l'exercice annuel en grandeur réelle pour l'Ecole et pour les élèves ambulanciers ont été annulés.

La compagnie d'Hermance tient à remercier tous les sapeurs pour leur engagement, leur dévouement et tout le temps qu'ils consacrent à la Compagnie. Ce sont-là beaucoup d'heures de formations et d'interventions qu'ils ne passent pas à côté de leurs familles.

Un énorme merci.

João Gilberto, Capitaine





A l'instar de la Fondation des Parkings, les contrôles de stationnement ont été assouplis en période de semi-confinement.

La police municipale a constaté une nette augmentation de l'insalubrité sur la voie publique. Les déchets plastiques qui avaient tendance à disparaître refont surface et jonchent le parterre des parcs et des lieux publics. De plus, lors du semi-confinement, les belles balades dans les chemins de campagnes ont été prises d'assauts par de nombreux citoyens et nous avons déploré des déprédations en bordure des champs dues au mauvais stationnement.

## Rapport administratif 2020

### Police municipale

Les prestations de la police municipale aux communes liées par la convention intercommunales se répartissent de la manière suivante, au 31 décembre 2020 : Anières 70%, Choulex 30%, Collonge-Bellerive 40%, Corsier 50%, Gy 10%, Hermance 30%, Jussy 40%, Meinier 30%.

### Ressources humaines

Comme nous l'avons mentionné dans le précédent rapport administratif, nous avons engagé, en date du 2 janvier 2020, une contrôleuse du stationnement à un taux d'activité de 50%.

En octobre 2020, un agent a quitté l'équipe pour s'installer dans le Canton du Valais. Son remplacement a été prévu pour janvier 2021.

### Covid-19

La police municipale a su s'adapter aux différentes directives énoncées par le Conseil fédéral et a été mobilisée sur plusieurs fronts. Des contrôles ont été effectués dans les parcs, les plages et le skate Park. Des contrôles des règles sanitaires ont été opérés dans les commerces, les restaurants ainsi que sur la voie publique.

Les premiers mois de la pandémie, l'équipe de la police municipale s'est divisée en deux groupes afin de garantir sur le terrain une patrouille dès 7h00 jusqu'à 23h00 du lundi au dimanche.

A partir du mois de novembre, les polices municipales du canton ont collaboré avec la police cantonale, ceci afin de compléter leur dispositif sanitaire. Ainsi la police municipale de Collonge-Bellerive était « patrouille COVID Rive gauche » au moins une fois par semaine, intervenant sur les communes de Cologny, Thônex, Chêne-Bougeries, Vandœuvres, Chêne-Bourg, Veyrier, et ce sur appel et en cas de nécessité.





## Quelques chiffres

- 6 agents, 1 contrôleur du stationnement à 100%, 1 contrôleuse du stationnement à 50%, 1 adjointe administrative, 2 patrouilleuses scolaires ;
- 8 communes ;
- 5 vélos électriques, 3 véhicules automobiles ;
- 6'680 amendes d'ordres délivrées sur les 8 communes (Collonge-Bellerive 3'885, Anières 516, Choulex 228, Corsier 359, Gy 91, Hermance 1'060, Jussy 81, Meinier 460) ;
- 56 amendes d'ordres COVID sur les 8 communes.

Police municipale

Chemin du Vieux-Vésénaz 35

1222 Vésénaz

022 752 52 52 24h/24

[apm@collonge-bellerive.ch](mailto:apm@collonge-bellerive.ch)

L'arcade est ouverte au public du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00



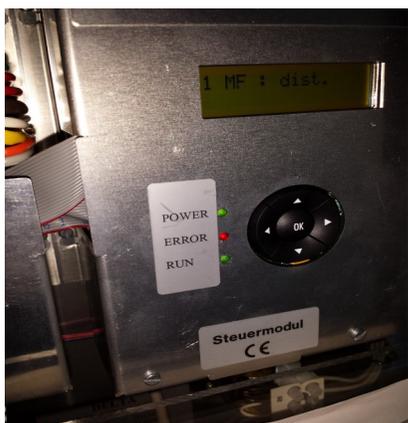


## Rapport Annuel ORPC Lac 2020

La **Protection Civile (PCi)** constitue un **partenaire du système suisse de protection de la population**, aux côtés des organisations d'urgence (police, sapeurs-pompiers, santé publique) et des services techniques. Elle est engagée en renfort lors de catastrophes ou de situations d'urgence, mais aussi pour assurer des prestations en faveur de la collectivité (dans le cadre de grandes manifestations).



La PCi prend en charge les personnes en quête de protection et les sans-abri, protège les biens culturels, renforce la conduite et la logistique et effectue des travaux de remise en état suite à des événements dommageables.



La PCi met à disposition l'**infrastructure de protection** et les moyens permettant **d'alerter la population**. En 2020, la Suisse a effectué le test national d'alarme, le 5 février, auquel l'ORPC Lac a participé en faisant retentir les sirènes sur notre région. A noter que des messages tests ont aussi été diffusés via l'application [www.alertswiss.ch](http://www.alertswiss.ch).

En début d'année, nous avons effectué des **travaux d'entretien dans les abris publics communaux**, repris en octobre, selon notre planification annuelle d'activités.

### Mobilisation générale

L'**arrivée de la pandémie COVID-19**, a provoqué la mise sur pied du **dispositif ORCA-GE et l'annulation d'une série des cours de répétition** (tous domaines, initialement prévus en mars et en juin) **et des interventions** agendées en faveur la collectivité publique, jusqu'à fin juin (Marathon UNICEF, Triathlon de Genève, Eco-trail), pour concentrer nos forces sur la lutte contre la pandémie.

**ORCA-GE** a d'abord été mis sur pied, partiellement, fin février et totalement à partir du 13 mars, selon l'arrêté du Conseil d'état, en appui de la direction générale de la santé (DGS) et notamment du service du médecin cantonal, afin de coordonner les moyens autres que ceux de santé publique engagés dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

A partir du début du mois de mars, nos **premières missions** ont consisté à préparer notre **logistique** nécessaire (matériel, constructions, personnel) en vue d'une longue intervention.

Le 20 mars les affiches de **mobilisation générale de la PCi**, décrétée par la Confédération, ont été diffusées selon l'appel du Conseil fédéral à la PCi au niveau national, allouant un contingent de 850 000 jours de service au maximum, pour la période du 21 mars au 30 juin 2020 et prenant à son compte les coûts liés à l'intervention globale de la PCi.

Dès lors, les **convocations** des membres de l'ORPC Lac ont été envoyées pour faire face aux demandes d'appui qui arrivaient de la part de l'organe de conduite cantonal. Dans la mesure du possible, les besoins des astreints et de ceux des employeurs, étaient pris en considération pour la planification des travaux. La durée des convocations variait, allant de quelques jours à plusieurs semaines, selon notre propre organisation par périodes de quinze jours. De nombreux membres de l'ORPC Lac ont participé à plusieurs interventions.

Le repli a été convenu à la mi-juin, suivi d'une phase de rétablissement et restauration marquant la fin de notre intervention dans ce 1<sup>er</sup> épisode de lutte contre la pandémie. Au bilan, 83 membres de l'ORPC ont réalisé plus de 3000 jours de service.

### Divers types des travaux

Missions diverses, comme celle du 27 mars, pour une entrée en service, dès le lendemain, de 31 astreints, avec le but de renforcer la sécurité aux Eaux-Vives et sur les quais.

Les membres de la PCi ont encore installé des hôpitaux d'urgence et des centres de consultation et mis en place des hotlines pour la population. Ils ont aussi assuré le transport de personnes et de matériel.



## Rapport Annuel ORPC Lac 2020 (suite)



### Missions effectuées

- Livraison de 6000 masques FFP2 (du matériel sanitaire de l'ORPC) à l'hôpital cantonal.
- Conditionnement de solution hydro-alcoolique pour la désinfection.
- Collaboration avec l'organisation PCi de Carouge, en soutien pour toute la zone des hôpitaux située dans leur région (HUG, Maternité etc.).
- Patrouilles et surveillance des normes sanitaires.

### Appui au système de santé

Les membres de l'ORPC Lac ont renforcé et soulagé en premier lieu le personnel médical et soignant des hôpitaux (HUG, Beau-séjour, Trois Chênes, Belleverve, Loëx) en assumant des tâches d'assistance, l'accueil et le triage des personnes, les contrôles d'accès, des travaux de nettoyage et de désinfection des ambulances 24h/24 – 7j/7.



POPF TENEBRAS LUX

### LE CONSEILLER D'ÉTAT

CHARGÉ DU

DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ, DE L'EMPLOI  
ET DE LA SANTÉ

En remerciement pour l'engagement  
dans le domaine de la

PROTECTION CIVILE

lors de la pandémie de CORONAVIRUS  
au printemps de l'année 2020,  
adressons à

**ORPC Lac**

la présente attestation de

### RECONNAISSANCE

pour les missions accomplies au service de la protection de la population

Donné à Genève, le 1<sup>er</sup> octobre 2020



Mauro Poggia  
Conseiller d'Etat

### Reconnaisances

Reçue de la part de M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat et chargé du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

*« Pour ces tâches d'appui parfois, très spécifiques, la PCi a proposé des équipes plus ou moins importantes. Souvent, ses membres étaient aussi engagés de manière individuelle. La flexibilité, l'engagement et la motivation du personnel de la protection civile ont été très appréciés par les responsables des institutions de santé publique »*

1) extrait du bilan de l'OFPP



## Rapport Annuel ORPC Lac 2020 (suite)

### Deuxième vague de pandémie COVID-19

Pour la deuxième fois de l'année, la PCi a été engagée pour une mission à grande échelle et une mise sur pied ordonnée le 2 novembre, par arrêté du Conseil d'état dans le cadre de la pandémie COVID-19.

Le 18 novembre, le **Conseil fédéral** a décidé de lancer une seconde convocation nationale avec un contingent de 500'000 jours de service jusqu'au 31 mars 2021.

La PCi genevoise a procédé à une planification cantonale en 3 zones, l'ORPC Lac faisant partie de la Zone 3 avec les organisations de PCi Voirons, Seymaz et Ville de Genève.

A l'instar de la première vague, en collaboration avec les pompiers et l'armée, les membres de la PCi ont effectué des missions principalement dans le domaine de la santé publique, afin de décharger le personnel des soins (Direction Générale de la Santé, Hôpitaux Universitaires de Genève, Hôpital de la Tour, Clinique et Permanence d'Onex, Clinique des Grangettes, Centre Médical de Carouge et d'Onex), de soutenir le traçages des contacts et les centres de dépistage (Onex et Carouge).

Des demandes d'appui ont été adressées principalement par des EMS et des établissements médico-sociaux (IMAD) pour des soins de base élémentaires et de travaux routiniers afin de décharger de ces tâches le personnel de soins fortement sollicité.

Des patrouilles ont sillonné les rues de la ville de Genève et de Carouge pour inciter la population au respect des mesures sanitaires.

### Nouvelle loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi)

Le Conseil fédéral met en vigueur la nouvelle LPPCi dès 01.01.2021, notamment avec une obligation de servir raccourcie.

Note : extrait du bilan de l'OFPP



Pour toutes questions ou besoin d'information concernant la Protection Civile, prière de contacter le Commandant **Erwin Leitner** à l'Office intercommunale de l'ORPC Lac, Chemin des Rayes 3, CP 231, 1222 Vézenaz. Tél. : 022.840.44.98

E-mail : [orpclac@collonge-bellerive.ch](mailto:orpclac@collonge-bellerive.ch)



J. Guido



	Charges			Revenus		
	Budget	Compte	Ecart	Budget	Comptes	Ecart
Conseil municipal	102'620	70'550	32'069	0	0	0
Exécutif	137'700	107'457	30'242	0	0	0
Services généraux & divers	1'026'920	1'002'812	24'108	32'000	16'568	-15'431
Immeubles du patrimoine admin.	136'925	172'355	19'767	19'971	15'071	-4'900
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	<b>1'409'965</b>	<b>1'358'664</b>	<b>106'497</b>	<b>51'971</b>	<b>31'639</b>	<b>-20'331</b>
Sécurité privée	106'950	101'802	5'147	20'000	48'332	28'332
Sécurité municipale	106'950	101'802	5'147	20'000	48'332	28'332
Etat civil & divers	16'825	14'520	2'305	0	7'436	7'436
Service du feu	118'605	112'856	21'649	9'000	9'849	849
Protection civile	550	337	213	0	0	0
<b>SECURITÉ &amp; ÉTAT CIVIL</b>	<b>252'900</b>	<b>238'869</b>	<b>29'930</b>	<b>36'500</b>	<b>70'942</b>	<b>34'442</b>
Ecole de musique	27'000	25'000	2'000	0	0	0
Ecole d'Hermance (bâtiment)	416'684	381'539	35'145	500	0	-500
Accueil de jour	223'100	205'151	17'949	92'833	80'065	-12'768
Ecole d'Hermance (subventions)	42'000	11'482	30'517	1'500	0	-1'500
<b>ENSEIGNEMENT &amp; FORMATION</b>	<b>708'784</b>	<b>623'172</b>	<b>85'611</b>	<b>94'833</b>	<b>80'065</b>	<b>-14'768</b>
Encouragement à la culture	92'400	43'853	-48'546	13'000	650	-12'350
Sports	109'500	148'853	5'042	0	328	328
Loisirs	118'665	90'210	28'454	62'500	53'145	-9'355
Espaces verts (Plage, Quai, jeux)	22'000	20'467	1'533			
<b>CULTURE, SPORT &amp; LOISIRS, EGLISES</b>	<b>320'565</b>	<b>282'917</b>	<b>82'042</b>	<b>75'500</b>	<b>54'123</b>	<b>-21'377</b>
<b>SAUVETAGE</b>	<b>25'700</b>	<b>68'342</b>	<b>-2'642</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



	Charges			Revenus		
	Budget	Compte	Ecart	Budget	Comptes	Ecart
Sécurité sociale - vieillesse	21'000	21'000	0	0	0	0
Familles & jeunesse	226'448	240'413	-13'965	15'900	26'757	10'857
Aide sociale & humanitaire	20'334	13'438	6'896	1'500	0	1'500
<b>SECURITÉ SOCIALE</b>	<b>277'782</b>	<b>284'810</b>	<b>-7'029</b>	<b>17'400</b>	<b>26'756</b>	<b>9'357</b>
Routes communales	295'756	268'567	27'189	50'000	53'652	3'652
Transports publics	30'800	24'922	5'878	12'000	12'549	549
<b>TRANSPORTS</b>	<b>326'556</b>	<b>293'489</b>	<b>33'067</b>	<b>62'000</b>	<b>66'200</b>	<b>4'200</b>
Fontaines & traitement des eaux	132'495	213'362	9'633	42'700	42'646	-54
Gestion des déchets	250'660	247'712	2'947	3'300	3'174	-126
Protection espèces, paysage et environnement	1'850	1'788	62	700	590	110
Cimetière	10'500	8'480	2'020	3'500	1'724	1'776
Aménagement du territoire	0	21'898	21'898	0	0	0
<b>PROTECTION ENVIRONNEMENT &amp; AMÉNAGEMENT</b>	<b>404'005</b>	<b>501'179</b>	<b>-6'675</b>	<b>50'200</b>	<b>48'134</b>	<b>-2'066</b>
<b>REDEVANCE SIG</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>48'000</b>	<b>64'388</b>	<b>16'388</b>
Impôts & fiscalité	93'740	347'982	254'242	3'322'460	3'918'500	596'040
Administration fortune & dette	346'275	377'212	-30'937	546'850	500'800	-46'049
Immeubles du patrimoine financier	277'275	301'667	-24'392	532'350	482'862	-49'488
Taxe Co2	0	0	0	1'000	318	-682
<b>FINANCES &amp; IMPÔTS</b>	<b>574'681</b>	<b>866'153</b>	<b>-291'472</b>	<b>3'870'310</b>	<b>4'419'618</b>	<b>549'308</b>
<b>TOTAL DES CHARGES &amp; REVENUS</b>	<b>4'300'938</b>	<b>4'522'600</b>	<b>24'330</b>	<b>4'306'714</b>	<b>4'864'970</b>	<b>558'256</b>
<b>EXCÉDENTS</b>	<b>-5'776</b>	<b>-342'370</b>	<b>582'586</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



GAS Global Audit Services SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2020  
à l'attention du conseil municipal de la  
COMMUNE D'HERMANCE

Genève, le 6 mai 2021

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune d'Hermance, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020.

#### Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisse. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Rue Ferrier 14 • CH-1202 Genève • T +41 (0)22 737 0150 • F +41 (0)22 737 0151 • info@gas-sa.ch • www.gas-sa.ch

et

TVA n° CHE-100.965.739 TVA



Commune d'Hermance



#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

#### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne (SCI) relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

GAS Global Audit Services SA

Olivier Grimm  
Expert réviseur agréé  
Réviseur responsable

Catherine Minder-Reynard  
Expert réviseur agréée

#### Annexes

Comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe.



	Comptes au 31.12 2019	Budget 2020	Comptes au 31.12 2020
<b>0 ADMINISTRATION GENERALE</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 277 011.24</b>	<b>1 409 965.00</b>	<b>1 358 664.42</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>40 952.51</b>	<b>51 971.00</b>	<b>31 639.95</b>

<b>01 Conseil municipal et exécutif</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>170 318.25</b>	<b>240 320.00</b>	<b>178 008.22</b>

30 Charges de personnel	125 026.35	138 620.00	112 683.15
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	45 291.90	101 700.00	65 325.07

<b>02 Services généraux</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 106 692.99</b>	<b>1 169 645.00</b>	<b>1 180 656.20</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>40 952.51</b>	<b>51 971.00</b>	<b>31 639.95</b>

30 Charges de personnel	629 789.80	742 220.00	738 182.90
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	286 978.39	382 565.00	342 850.30
33 Amortissements du patrimoine administratif	23 161.00	23 156.00	23 156.00
34 Charges financières	3.80	0.00	0.00
36 Charges de transfert	20 969.33	21 704.00	21 270.33
38 Charges extraordinaires	145 790.67	0.00	55 196.67

	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
42 Taxes	24 661.11	32 000.00	16 568.95
43 Revenus divers	120.40	0.00	0.00
44 Revenus financiers	16 171.00	19 971.00	15 071.00

<b>ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>245 508.41</b>	<b>252 900.00</b>	<b>238 869.82</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>35 134.76</b>	<b>36 500.00</b>	<b>70 942.26</b>

<b>Sécurité publique</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>95 316.95</b>	<b>106 950.00</b>	<b>101 802.75</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>22 960.60</b>	<b>20 000.00</b>	<b>48 332.00</b>

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	45 715.95	56 700.00	54 152.75
Charges de transfert	49 601.00	50 250.00	47 650.00
Taxes	22 960.60	20 000.00	48 332.00

<b>Questions juridiques</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>17 057.05</b>	<b>18 325.00</b>	<b>15 408.00</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>2 735.00</b>	<b>7 500.00</b>	<b>12 761.10</b>

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	823.85	825.00	0.00
Charges de transfert	16 233.20	17 500.00	15 408.00
Taxes	2 735.00	7 500.00	5 325.10



	<i>Comptes au 31.12 2019</i>	Budget 2020	<i>Comptes au 31.12 2020</i>
--	--------------------------------------	----------------	--------------------------------------

46	Revenus de transfert	0.00	0.00	7 436.00
<b>15</b>	<b>Service du feu</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>124 152.71</b>	<b>118</b>	<b>112 856.49</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>9 439.16</b>	<b>9 000.00</b>	<b>9 849.16</b>

30	Charges de personnel	19 175.00	22 500.00	16 560.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	45 324.71	31 605.00	19 304.24
36	Charges de transfert	59 653.00	64 500.00	76 992.25
46	Revenus de transfert	9 439.16	9 000.00	9 849.16

<b>16</b>	<b>Défense</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>8 981.70</b>	<b>9 020.00</b>	<b>8 802.58</b>

36	Charges de transfert	8 981.70	9 020.00	8 802.58
----	----------------------	----------	----------	----------

<b>2</b>	<b>FORMATION</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>600 647.95</b>	<b>708 784.00</b>	<b>623 172.76</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>85 017.95</b>	<b>94 833.00</b>	<b>80 065.25</b>

<b>21</b>	<b>Scolarité obligatoire</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>600 647.95</b>	<b>708 784.00</b>	<b>632 172.76</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>85 017.95</b>	<b>94 833.00</b>	<b>80 065.25</b>

	<i>Comptes au 31.12 2019</i>	Budget 2020	<i>Comptes au 31.12 2020</i>
--	--------------------------------------	----------------	--------------------------------------

31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	168 938.95	288	207 633.76
33	Amortissements du patrimoine administratif	280 219.00	280	279 519.00
36	Charges de transfert	151 490.00	140	136 020.00
			100.00	

42	Taxes	72 184.95	81 500.00	67 232.25
44	Revenus financiers	0.00	500.00	0.00
46	Revenus de transfert	12 833.00	12 833.00	12 833.00

<b>3</b>	<b>CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>385 999.43</b>	<b>320</b>	<b>282 917.91</b>
			<b>565.00</b>	
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>62 413.32</b>	<b>75 500.00</b>	<b>54 123.15</b>

<b>32</b>	<b>Culture, autres</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>88 808.25</b>	<b>92 400.00</b>	<b>43 853.61</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>10 629.60</b>	<b>13 000.00</b>	<b>649.65</b>

31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	50 071.25	52 500.00	10 880.61
36	Charges de transfert	38 737.00	39 900.00	32 973.00
42	Taxes	10 629.60	13 000.00	280.00
46	Revenus de transfert	0.00	0.00	369.65



	Comptes au 31.12 2019	Budget 2020	Comptes au 31.12 2020
--	-----------------------------	----------------	-----------------------------

<b>34 Sports et loisirs</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>297 191.18</b>	<b>228 165.00</b>	<b>239 064.30</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>51 783.72</b>	<b>62 500.00</b>	<b>53 473.50</b>

31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	122 499.13	100 300.00	86 407.97
33	Amortissements du patrimoine administratif	11 202.00	25 265.00	8 878.86
36	Charges de transfert	73 236.75	102 600.00	99 382.47
38	Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	90 253.30	0.00	44 395.00
42	Taxes	8 044.52	12 500.00	5 115.55
43	Revenus divers	0.00	0.00	3 607.95
44	Revenus financiers	43 000.00	50 000.00	44 750.00
46	Revenus de transfert	739.20	0.00	0.00

<b>4 SANTE</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>15 750.00</b>	<b>25 700.00</b>	<b>73 342.05</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>			<b>3 101.00</b>

<b>42 Société de Sauvetage</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>15 750.00</b>	<b>25 700.00</b>	<b>68 342.05</b>

	Comptes au 31.12 2019	Budget 2020	Comptes au 31.12 2020
--	-----------------------------	----------------	-----------------------------

31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	0.00	3 342.05
36	Charges de transfert	15 000.00	25 700.00	25 000
38	Charges extraordinaires			40 000.00

<b>49 Santé publique</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>5 000.00</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>			<b>3 101.00</b>

31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	0.00	5 000.00
42	Taxes	0.00	0.00	3 101.00

<b>5 SECURITE SOCIALE</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>267 509.70</b>	<b>277 782.00</b>	<b>284 810.88</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>8 603.00</b>	<b>17 400.00</b>	<b>26 756.93</b>

<b>53 Vieillesse et survivants</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>21 000.00</b>	<b>21 000.00</b>	<b>21 000.00</b>

30	Charges de personnel	21 000.00	21 000.00	21 000.00
----	----------------------	-----------	-----------	-----------

<b>54 Famille et jeunesse</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>223 584.45</b>	<b>226 448.00</b>	<b>240 413.03</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>8 603.00</b>	<b>15 900.00</b>	<b>26 756.93</b>



	<i>Comptes au 31.12 2019</i>	Budget 2020	<i>Comptes au 31.12 2020</i>
36 Charges de transfert	223 584.45	226 448.00	240 413.03
44 Revenus financiers	8 603.00	0.00	11 116.93
46 Revenus de transfert	0.00	15 900.00	15 640.00
<b>57 Aide sociale et domaine de l'asile</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>15 925.25</b>	<b>20 334.00</b>	<b>13 437.85</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>0.00</b>	<b>1 500.00</b>	<b>0.00</b>
36 Charges de transfert	15 925.25	20 334.00	13 437.85
42 Taxes	0.00	1 500.00	0.00
<b>59 Domaine social, non mentionné ailleurs</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>7 000.00</b>	<b>10 000.00</b>	<b>9 960.00</b>
36 Charges de transfert	7 000.00	10 000.00	9 960.00
<b>6 TRANSPORTS</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>277 086.85</b>	<b>326 556.00</b>	<b>293 489.27</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>90 756.12</b>	<b>62 000.00</b>	<b>66 200.59</b>
<b>61 Circulation routière</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>188 317.85</b>	<b>295 756.00</b>	<b>268 567.27</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>60 684.12</b>	<b>50 000.00</b>	<b>53 651.59</b>

	<i>Comptes au 31.12 2019</i>	Budget 2020	<i>Comptes au 31.12 2020</i>
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	116 465.85	223 755.00	196 820.87
33 Amortissements du patrimoine admi-	66 607.00	66 501.00	66 501.40
36 Charges de transfert	5 245.00	5 500.00	5 245.00
42 Taxes	506.24		410.23
44 Revenus financiers	60 177.88	50 000.00	53 241.36
<b>62 Transports publics</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>88 769.00</b>	<b>30 800.00</b>	<b>24 922.00</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>30 072.00</b>	<b>12 000.00</b>	<b>12 549.00</b>
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	16 800.00	16 800.00	16 800.00
36 Charges de transfert	71 971.00	14 000.00	8 122.00
42 Taxes	30 072.00	12 000.00	12 549.00
<b>7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>383 912.42</b>	<b>404</b>	<b>501 179.69</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>86 202.38</b>	<b>50 200.00</b>	<b>48 134.20</b>
<b>71 Approvisionnement en eau</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>10 006.88</b>	<b>8 500.00</b>	<b>7 938.70</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>1 824.00</b>		



	<i>Comptes au 31.12 2019</i>	Budget 2020	Comptes au 31.12 2020
--	--------------------------------------	----------------	-----------------------------

31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation 10 006.88 8 500.00 7 938.70

42 Taxes 1 824.00 0.00 0.00

<b>72</b>	<b>Traitement des eaux usées</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>135 132.53</b>	<b>132 495.00</b>	<b>213 362.00</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>79 195.56</b>	<b>42 700.00</b>	<b>42 646.20</b>

31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation 24 795.53 22 160.00 103 027.00

33 Amortissements du patrimoine administratif 110 337.00 110 335.00

42 Taxes 34 709.66 0.00 0.00

46 Revenus de transfert 44 485.90 42 700.00 42 646.20

<b>73</b>	<b>Gestion des déchets</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>211 222.72</b>	<b>250 660.00</b>	<b>247 712.57</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>3 444.52</b>	<b>3 300.00</b>	<b>3 174.30</b>

31 Charges de biens et services et 210 916.62 250 345.00 247 400.22

36 Charges de transfert 306.10 315.00 312.35

42 Taxes 3 442.52 3 300.00 3 174.30

	<i>Comptes au 31.12 2019</i>	Budget 2020	Comptes au 31.12 2020
--	--------------------------------------	----------------	-----------------------------

<b>75</b>	<b>Protection des espèces et du paysage</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 809.35</b>	<b>1 850.00</b>	<b>1 788.35</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>690.00</b>	<b>700.00</b>	<b>590.00</b>

31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation 309.35 350.00 288.35

36 Charges de transfert 1 500.00 1 500.00 1 500.00

42 Taxes 690.00 700.00 590.00

<b>77</b>	<b>Protection de l'environnement, autres</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 603.44</b>	<b>10 500.00</b>	<b>8 479.77</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>1 048.30</b>	<b>3 500.00</b>	<b>1 723.70</b>

31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation 1 601.44 10 500.00 8 479.77

33 Amortissements du patrimoine administratif 0.00 0.00 0.00

42 Taxes 1 048.30 3 500.00 1 723.70

<b>79</b>	<b>Aménagement du territoire</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>24 137.50</b>	<b>0.00</b>	<b>21 898.30</b>

33 Amortissements du patrimoine administratif 24 137.50 0.00 21 898.30

<b>8</b>	<b>ECONOMIE PUBLIQUE</b>			
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>63 530.44</b>	<b>48 000.00</b>	<b>64 388.17</b>



	<i>Comptes au 31.12 2019</i>	Budget 2020	<i>Comptes au 31.12 2020</i>
--	--------------------------------------	----------------	--------------------------------------

<b>87</b>	<b>Combustibles et énergie</b>		
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>63 530.44</b>	<b>48 64 388.17</b>
		<b>000.00</b>	

44	Revenus financiers	63 530.44	48 64 388.17
		000.00	

<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPÔTS</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>484 836.36</b>	<b>574 866 153.25</b>
			<b>681.00</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>4 710</b>	<b>3 870 4 419</b>
		<b>334.30</b>	<b>310.00 618.51</b>

<b>91</b>	<b>Impôts</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>76 650.15</b>	<b>93 347 981.79</b>
			<b>740.00</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>4 148</b>	<b>3 322 3 918</b>
		<b>275.40</b>	<b>460.00 499.63</b>

31	Charges de biens et services et autres	43 150.80-	0.00 239 915.20
----	--	------------	-----------------

36	Charges de transfert	119 800.95	93 108 066.59
		740.00	

40	Revenus fiscaux	4 222	3 307 3 899
----	-----------------	-------	-------------

		874.25	490.00 507.95
--	--	--------	---------------

42	Taxes	3 168.43	3 000.00 3 200.00
----	-------	----------	-------------------

	<i>Comptes au 31.12 2019</i>	Budget 2020	<i>Comptes au 31.12 2020</i>
--	--------------------------------------	----------------	--------------------------------------

44	Revenus de transfert	0.00	11 15 791.68
			970.00

48	Revenus extraordinaires	77 767.28-	0.00 0.00
----	-------------------------	------------	-----------

<b>92</b>	<b>Conventions fiscales</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>38 249.94</b>	<b>34 41 002.77</b>
			<b>709.00</b>

	Charges de transfert	38 249.94	34 41 002.77
36		709.00	

<b>93</b>	<b>Péréquation financière et compensation des charges</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>87 984.00</b>	<b>99 99 957.00</b>
			<b>957.00</b>

	Charges de transfert	87 984.00	99 99 957.00
36		957.00	

<b>96</b>	<b>Administration de la fortune et de la dette</b>		
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>281 952.27</b>	<b>346 377 211.69</b>
			<b>275.00</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>561 314.55</b>	<b>546 500 800.58</b>
			<b>850.00</b>



	<i>Comptes au 31.12 2019</i>	Budget 2020	<i>Comptes au 31.12 2020</i>
Charges de biens et services et autres	16 800.00	17	18 200.00
31 charges d'exploitation		000.00	
Charges financières	265 152.27	329	359 011.69
34		275.00	
Revenus financiers	561 314.55	546	500 800.58
44		850.00	
<b>97 Redistributions</b>			
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>744.35</b>	<b>1 000.00</b>	<b>318.30</b>
Revenus de transfert	744.35	1 000.00	318.30
46			
<b>TOTAL GENERAL</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>3 938</b>	<b>4 300</b>	<b>4 522</b>
	<b>262.36</b>	<b>938.00</b>	<b>600.05</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>5 182</b>	<b>4 306</b>	<b>4 864</b>
	<b>944.78</b>	<b>714.00</b>	<b>970.01</b>
<b>EXCEDENT / PERTE</b>	1 244	5 776.00	342 369.96
	682.42		



BILAN		1er janvier	31 décembre
AU		2020	2020
<b>1</b>	<b>Actif</b>	<b>27 360 582.85</b>	<b>30 104 020.03</b>
<b>10</b>	<b>Patrimoine financier</b>	<b>17 439 266.60</b>	<b>18 558 385.53</b>
100	Disponibilités et placements à court terme	2 253 435.13	3 087 119.97
101	Créances	1 849 593.08	2 159 038.37
102	Placements financiers à court terme		1 893.90
104	Actifs de régularisation	153 919.43	152 093.03
107	Placements financiers	243 903.00	199 986.00
108	Immobilisations corporelles PF	12 752 505.01	12 772 943.31
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	185 910.95	185 910.95
<b>14</b>	<b>Patrimoine administratif</b>	<b>9 921 316.25</b>	<b>11 545 634.50</b>
140	Immobilisations corporelles du PA	9 598 643.75	11 253 860.30
142	Immobilisations incorporelles	54 137.50-	76 035.80-
144	Prêts	29 000.00	20 000.00
145	Participations, capital social	347 810.00	347 810.00
<b>2</b>	<b>Passif</b>	<b>27 360 582.85</b>	<b>30 104 020.03</b>

BILAN		1er janvier	31 décembre
AU		2020	2020
<b>20</b>	<b>Capitaux de tiers</b>	<b>8 579 624.08</b>	<b>10 980 691.30</b>
200	Engagements courants	179 771.72	323 595.25
201	Engagements financiers à court terme	2 093 440.70	2 643 819.17
204	Passifs de régularisation	197 891.46	363 187.83
205	Provisions à court terme	684 674.95	807 574.70
206	Engagements financiers à long terme	5 194 934.30	6 631 701.40
208	Provisions à long terme	43 000.00	24 902.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	185 910.95	185 910.95
<b>29</b>	<b>Capital propre</b>	<b>18 780 958.77</b>	<b>19 123 328.73</b>
291	Fonds	22 076.10	21 980.10
299	Excédent/découvert du bilan	18 758 882.67	19 101 348.63



#### Rapport du conseil de fondation pour l'année 2020

Le Conseil de fondation s'est réuni 3 fois en 2020. Soit le 20 février 2020, le 25 juin 2020 et le 1er octobre 2020.

- Une convention a été établie entre Mme Dewey et la fondation pour l'utilisation d'une parcelle pour ses chevaux, pour une durée de 12 mois, reconductible.
- Une convention a été établie avec Monsieur Desbiolles pour les autres parcelles à entretenir (à l'exception de celle qui jouxte celle de Mme Dewey). Puisqu'il doit investir de l'argent pour les clôtures, cette convention a une durée de 6 ans.
- Un article sur le Vallon est paru en septembre dans le journal Tribune Arve et Lac, rédigé par Monsieur Bussat et soumis à la journaliste.
- Le conseil de Fondation a perdu suite au décès soudain de Monsieur Chavaz en juin 2020 son trésorier ainsi que la personne qui s'occupait de faire le lien pour l'entretien du Vallon.
- Une solution doit être trouvée pour l'année 2021 quant à l'entretien. Plusieurs possibilités se présentent: travailler avec le remplaçant de Monsieur Chavaz (Monsieur Christophe Jacquier) qui travaille également avec les chevaux pour le débardage. Collaborer avec la Protection civile, avec qui nous sommes en contact et demander aux cantonniers des communes qui ont 3 jours à disposition pour le Vallon
- Suite à d'importantes tempêtes survenues en été, nous avons dû faire appel aux cantonniers pour pouvoir couper de nombreux arbres tombés sur le chemin. Le travail a été très bien fait par ces derniers.
- Monsieur Tagliabue a remplacé Mme Bruchez dès le mois de juin comme représentant de la commune d'Hermance
- Monsieur Julien Monnet remplacera Monsieur Chavaz comme représentant de la société de pêche et sera intégré au conseil en 2021.
- La présidente a rencontré une graphiste pour le remplacement des panneaux informatifs. Le texte a été défini ainsi que le format. Le choix du fournisseur des support doit encore être fait.

Hermance, le 13 janvier 2021

Amélie Cittadini Naef :

#### Fondation du Vieux Hermance

Fondation de droit privé, ayant son siège à Hermance et dont le but est d'encourager et de contribuer à la rénovation et au maintien en bon état d'entretien des bâtiments privés sis dans le village d'Hermance (Informations complémentaires à disposition à la mairie).

Sont considérés comme rénovations, au sens des statuts, tous les travaux visant à la conservation, la restauration, la transformation ou la restitution de tout ou partie de bâtiments privés existants.

En 2020 aucune demande de subvention n'a été soumise à la Fondation du Vieux Hermance.

Le total du bilan au 31 décembre 2020 s'élève à CHF 54'178.82.- contre CHF 54'151.74- en 2019.

#### Fondation Naef-Marion-Mayor

Fondation de droit privé, ayant son siège à la Mairie d'Hermance, et dont le but est de:

- venir en aide à un habitant d'Hermance, résidant depuis cinq années au moins dans la commune, lequel se trouverait dans une situation économiquement ou socialement difficile;
- soutenir les activités du Club des Aînés d'Hermance, association ayant son siège à Hermance, ou tout autre groupement communal similaire;
- soutenir les activités de la "Fondation du vallon de l'Hermance", fondation de droit privé ayant son siège à Hermance, inscrite au registre du commerce.

En 2020, aucune demande de subvention n'a été soumise à la Fondation.

Le total du bilan au 31 décembre 2020 s'élève à CHF 51'687.80 contre CHF 52'732.75 en 2019.



Commune d'Hermance



J. Guido